

Procès-verbal

Le vendredi 17 avril 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 13 avril 2026, s'est réunie sous la présidence de Pascal LARGE.

Secrétaire de la séance : Fatma ARDA

Présents : Pascal LARGE, Yasminah LAMURE, Frédéric IAMETTI, Fatma ARDA, Patrick GORECKI, Anne TRICO, Jean-Charles BRIDET, Mélanie LEPY, Pierre COUTURIER, Thomas BOTTI, Nadine RENOUD-GRAPPIN (VILLETTE), Julien PRETET, Aurélien VAUTRIN

Représentés : Diane GARDETTE représentée par Pascal LARGE, Clémence GILABERT représentée par Yasminah LAMURE

Absents et excusés :

Ordre du jour :

Décision modificative

Budget primitif 2026

Commissions communales

Délégués syndicats

Questions diverses

Délibérations du conseil :

Vote du budget primitif 2026 (N° DE_024_2026)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide :

L'adoption du budget de la Commune VINZELLES pour l'année 2026 présenté par le 4^{ème} adjoint,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

Section fonctionnement :

Dépenses : 913 238.85 €

Recettes : 913 238.85 €

Section investissement :

Dépenses : 749 130.35 €

Recettes : 749 130.35 €

Délibération : adoptée

Décision modificative n°3 - budget principal (N° DE_015_2026)

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

- 203-113 (frais d'études) pour dépassement de crédits,
- 2151-111 (réseaux de voirie) pour dépassement de crédits.

Il convient de modifier le budget comme suit :

Section dépenses investissement :

C/203-113 (frais d'études)	+ 7 860.00 €
C/2151-111 (réseaux de voirie)	+ 499.46 €
C/2151-133 (réseaux de voirie)	- 8 359.46 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Approuve la décision modificative n° 3.

Délibération : adoptée

Élection des délégués au sein du Comité Territorial SYDESL (N° DE_019_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

Le délégué titulaire supplémentaire est : M. Pascal LARGE, Maire,

Le délégué suppléant est : M. Patrick GORECKI, 4^{ème} adjoint

Délibération : adoptée

Élection des représentants à l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI (N° DE_021_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

Le délégué titulaire est : M. Patrick GORECKI, 4^{ème} adjoint,

Le délégué suppléant est : Mme Yasminah LAMURE, 1^{ère} adjointe.

Délibération : adoptée

Élection des délégués au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS) (N° DE_020_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

Le délégué élu est : Mme Fatma ARDA, 3^{ème} adjointe,

Le délégué agent est : Mme Lucie MATHIEU, Secrétaire de Mairie

Délibération : adoptée

Élections des délégués au sein Groupement d'Intérêt Public (GIP) Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle (ARNIA) (N° DE_022_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

Le délégué titulaire est : M. Patrick GORECKI, 4^{ème} adjoint,

Le délégué suppléant est : Mme Yasminah LAMURE, 1^{ère} adjointe.

Délibération : adoptée

Commissions municipales : création des commissions et désignation des membres (N° DE_017_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, désigne au sein des commissions suivantes :

1 - Commission communications :

Mme Yasminah LAMURE, Mme Fatma ARDA, M. Patrick GORECKI, Mme Anne TRICO et M. Aurélien VAUTRIN.

2 - Commission évènements :

Mme Yasminah LAMURE, Mme Fatma ARDA, M. Frédéric IAMETTI, M. Julien PRETET, Mme Nadine VILLETTE et Mme Mélanie LEPY.

3 - Commission aménagements et cadre de vie :

Mme Yasminah LAMURE, M. Julien PRETET et M. Aurélien VAUTRIN.

4 - Commission travaux :

M. Frédéric IAMETTI, Mme Yasminah LAMURE, M. Jean-Charles BRIDET, Mme Anne TRICO et M. Pierre COUTURIER.

5 - Commission sécurité :

M. Frédéric IAMETTI, M. Jean-Charles BRIDET et M. Thomas BOTTI.

6 - Commission Urbanisme :

M. Frédéric IAMETTI, Mme Fatma ARDA, Mme Yasminah LAMURE, M. Jean-Charles BRIDET, M. Pierre COUTURIER.

7 - Commission Affaires sociales :

Mme Fatma ARDA, Mme Yasminah LAMURE et M. Frédéric IAMETTI

8 – Commission Affaires Scolaires :

Mme Fatma ARDA, Mme Yasminah LAMURE, M. Frédéric IAMETTI.

9- Commission Finances :

M. Patrick GORECKI, Mme Yasminah LAMURE, Mme Fatma ARDA, M. Thomas BOTTI, M. Aurélien VAUTRIN et Mme Nadine VILLETTE.

Délibération : adoptée

Élection des délégués au sein du SIVOM Chaintré - Varennes - Vinzelles (N° DE_018_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

Le délégué titulaire est : Mme Fatma ARDA, 3ème adjointe,

Le délégué suppléant est : Mme Yasminah LAMURE, 1ère adjointe.

Délibération : adoptée

Affectation provisoire du résultat de l'exploitation de l'exercice 2025 (N° DE_016_2026)

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULIAT CA 2024	VIREMENT A LA SI	RESULIAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTÉ POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	230 952,68 €		149 947,54 €	258 071,36 € - €	- 258 071,36 €	339 076,50 €
FONCT	527 159,43 €	230 952,68 €	211 676,60 €			507 883,35 €

Le résultat d'investissement cumulé est de - 81 005,14 €

Le résultat de fonctionnement cumulé est de 507 883,35 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	507 883,35 €
Affectation obligatoire :	339 076,50 €
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement	168 806,85 €
Total affecté au c/ 1068 :	339 076,50 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	- €

Délibération : adoptée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Prochain conseil municipal vendredi 13 mai 2026 à 20h00.

Pascal LARGE
Président de séance



Fatma ARDA
Secrétaire de séance